

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE PABLO NERUDA GRIGNY - ANNÉE 2022-2023

LES ACTIVITÉS

| Activités | Horaires | Lieux de pratique | Professeurs |
|-----------------|---|---|----------------------------|
| BADMINTON | 13h30 – 15h00 | Gymnase Jean Louis Henry | Mr Michaud |
| BASKETBALL | 15h00 – 18h00 | Gymnase Jean Louis Henry | Mr Delpeux |
| ESCALADE | 15h30 – 17h00 | Mur d'escalade gymnase ZAC | Mr Alarçon, Mme Gorremans |
| FOOTBALL | 14h - 15h30 Benjamin(e)s 15h30 - 17h00 Minimes | Parc des sports | Mr Demauret Mr Foulon |
| GYMNASTIQUE | 13h30- 15h pour 4è et 3è 15h – 16h30 pour 6è et 5è | Gymnase du Haricot | Mr Foulon |
| JUDO | 14h – 15h30 | Dojo de la ZAC | Mr. Alarçon, Mme Gorremans |
| RUGBY | 14h00 – 15h30 Minimes 15h30 – 17h00 Benjamin(e)s | Stade Rugby plaine des sports (Jean Miaud) | Mr Bergounioux |
| TENNIS DE TABLE | 15h – 16h30 | Salle du bas ZAC | M. Michaud |
| VTT | 13h30 – 16h00 | Collège Pablo Neruda | M. Heitzler |

Benjamin(e)s : années de naissance 2010 – 2011

Minimes : années de naissance 2008 - 2009

TARIFS

Mode de paiement :

- Chèques - (à l'ordre de l'association sportive du collège Pablo Neruda)
ou
- Espèces - (à rendre dans une enveloppe sur laquelle vous indiquerez la somme donnée, le nom et prénom de l'enfant et enfin, sa classe)

Montant :

La cotisation est fixée à 20€.

Réduction de 5€ si deux enfants de la même famille (fratrie) s'inscrivent à l'AS (réduction pour le 2ème enfant), soit 15€.

Pour les boursiers, possibilité de prise en charge de la cotisation par le fond social collégien.

Pour s'inscrire, il suffit de ramener auprès de votre professeur d'EPS ou d'AS (si professeur du collège) :

- la fiche d'inscription dûment remplie
- la cotisation

Informations

(1) Droit à l'image: Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (s) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

(2) Protection des données (RGPD): Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements Madame Marie-Céline Courtet à l'adresse daf@unss.org. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS.

(3) Assurances et réglementation : Le licencié ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel.

Vous pourrez trouver d'autres informations sur le site de l'UNSS : www.unss.org

GARANTIE DE L'ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE (NON OBLIGATOIRE)

Possibilité de prendre une assurance complémentaire pour l'année en cours. Tarif : 10,90€ pour l'année scolaire.

| Garantie indemnisation des dommages corporels | | |
|--|---|---|
| Contenu | Plafonds contrat AS MAIF | Plafonds I. A. Sport + ⁽¹⁾ |
| • Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation..... | 700 € dans la limite de 3 semaines | 1 500 € dans la limite d'un mois |
| • Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux..... | 1 400 € | 3 000 € |
| – dont frais de lunetterie..... | 80 € | 300 € |
| – dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité..... | 16 €/jour dans la limite de 310 € | 2 h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation 10 €/jour dans la limite de 365 jours |
| • Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation | Non couvert | |
| • Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident..... | 16 €/jour dans la limite de 3 100 € | 30 €/jour dans la limite de 6 000 € |
| • Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation : | | |
| – jusqu'à 9 % | 6 100 € x taux | 30 000 € x taux |
| – de 10 à 19 % | 7 700 € x taux | 60 000 € x taux |
| – de 20 à 34 % | 13 000 € x taux | 90 000 € x taux |
| – de 35 à 49 % | 16 000 € x taux | 120 000 € x taux |
| – de 50 à 100 % : - sans tierce personne..... | 23 000 € x taux | 150 000 € x taux |
| – avec tierce personne | 46 000 € x taux | 300 000 € x taux |
| • Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès : | | |
| – capital de base | 3 100 € | 30 000 € |
| – augmenté de : - pour le conjoint survivant..... | 3 900 € | 30 000 € |
| – par enfant à charge | 3 100 € | 15 000 € |
| • Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines | frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime | frais engagés dans la limite de 7 700 € par victime |

(1) Garantie I. A. Sport + proposée en substitution de la garantie indemnisation des dommages corporels de base incluse dans le contrat AS MAIF.

FICHE D'INSCRIPTION À L'ASSOCIATION SPORTIVE

Collège Pablo Neruda – 4 venelle Louise Michel – 91350 GRIGNY

NOM ET PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

CLASSE :^{ème}

ADRESSE :

.....
.....

TELEPHONES :

:



AUTORISATION PARENTALE

(* rayer les mentions inutiles)

Je soussigné(e)..... père, mère, tuteur, représentant légal (*)

- Autorise mon fils, ma fille (*)
 - A participer aux activités de l'association sportive suivantes (cocher une ou plusieurs activités) :
 Badminton Basket Escalade Football Judo
 Gymnastique Rugby Tennis de table VTT
 - A emprunter (accompagné par un professeur) les transports lors des compétitions.
- Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité. (*)
- Autorise le professeur responsable à utiliser les données personnelles renseignées ci-dessus dans le cadre de l'UNSS (prise de licence, affichage de résultats...).
- Autorise les professeurs de l'AS à prendre des photos de votre enfant dans le but de réaliser un calendrier de l'AS et de diffuser ses résultats sportifs.
- Autorise mon enfant à se rendre seul sur les lieux de pratique.
- A pris connaissance des informations concernant le droit à l'image⁽¹⁾, la protection des données⁽²⁾, les assurances et les statuts du règlement intérieur de l'UNSS⁽³⁾.
- A pris connaissance de l'organisation des activités : lieux et horaires où ira l'enfant.
- L'inscription est valable pour l'année scolaire et la cotisation ne pourra pas être remboursée si l'enfant arrête en cours d'année.

Le

Signature des parents

Coût inscription :

| | |
|---------------------------|-------------------------|
| Inscription | 20 euros |
| Boursiers | Fond social collégien |
| Réduction si deux enfants | 15 euros (pour le 2ème) |
| Assurance complémentaire | 10, 90 euros |
| Total : | |

Règlement (entourer votre mode de paiement) : CHÈQUE OU ESPÈCES

DOSSIER DE FONDS SOCIAL

NOM / PRÉNOM DU OU DES ÉLÈVE(S) :

Classe(s) :

Nom du représentant légal qui fait la demande :

Adresse : Téléphone :

Régime : Demi-pensionnaire Externe // Boursier : Oui Non

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié(e) Veuf (ve) Divorcé(e) Séparé(e) Vie maritale

COMPOSITION DE LA FAMILLE

| | NOM | Prénom | Age | Activité professionnelle/Établissement scolaire |
|-----------------------|-----|--------|-----|---|
| PÈRE Ou beau-père | | | | |
| MÈRE Ou belle-mère | | | | |
| ENFANTS au foyer | | | | |

EXPLIQUEZ CI-DESSOUS VOTRE SITUATION ET LE MOTIF DE VOTRE DEMANDE :

Inscription à l'association sportive du collège Pablo Neruda en tant qu'élève
boursier.....

.....

Je certifie l'exactitude de toutes les informations portées sur ce dossier,

Date :Signature du représentant légal :